



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

veufs et veuves

Question écrite n° 29758

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le fait qu'une cotisation supplémentaire a été instaurée pour financer l'assurance veuvage. Elle souhaiterait qu'elle lui indique quel a été pour 1998 le produit total de cette cotisation et quel a été le montant des sommes redistribuées au titre de l'assurance veuvage. Par ailleurs, il semble que les sommes reversées soient très inférieures au montant des cotisations. Elle souhaiterait donc qu'elle lui précise si, en conséquence, une revalorisation de l'assurance veuvage ne serait pas judicieuse.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29758

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 1999, page 2778